



Réfugiés Ukrainiens : l'association Aurore se déplace à Vélizy

NEWS

SOCIAL

Friday, september 9, 2022

Réfugiés Ukrainiens : l'association Aurore se déplace à Vélizy

Vous êtes réfugiés ukrainiens ou vous hébergez des réfugiés Ukrainiens ? Vous avez besoin d'aide pour les démarches administratives ou avez des questions sur l'accueil en France ? L'association Aurore organise des permanences au CCAS.



Lors de ces permanences, un travailleur social de la plateforme d'accueil des Ukrainiens pour l'association Aurore sera à l'écoute des réfugiés ukrainiens et de leur famille d'accueil. L'association les accompagnera, notamment sur les démarches administratives (CAF/CPAM/Pôle emploi, renouvellement titre de séjour...) et se tiendra à leur disposition pour répondre à toutes leurs questions afin de faciliter leur intégration.

- Permanence sans rendez-vous
- Au CCAS, 5 Av. du Capitaine Tarron
- 1ère permanence le mercredi 14/09 de 14h à 16h

Contact

CCAS

5 avenue du Capitaine Tarron
78140 Vélizy-Villacoublay

Tél : 01.34.58.50.01